

LA SOLIDARITÉ AU PRISME DU TERRORISME AU BURKINA FASO

Anicet Tounwendsida KABORE

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest / Unité Universitaire à Bobo Dioulasso
(UCAO-UUB)

anicetkabor@yahoo.fr

&

Georges Flora MVENG

Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)

georges.1984@yahoo.com

Résumé : Le présent article analyse le phénomène du terrorisme au Burkina Faso sous l'angle de la solidarité. Les études sur le terrorisme dans le monde ont connu un tournant majeur après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Aussi problématique qu'il soit, le concept de « terrorisme » souffre pourtant d'une ambiguïté épistémologique dans les champs sociologique, politique, diplomatique et humanitaire. Le phénomène du « terrorisme » est alors appréhendé à partir des reconfigurations sociologiques des populations, des positionnements des acteurs étatiques, et des intérêts qui les unissent ou qui les divisent. Les transformations des expressions de la solidarité produites par le terrorisme constituent un canal pour saisir ce phénomène. Réalisée à partir d'une démarche qualitative, cette étude s'est basée sur des entretiens semi-directifs et sur un focus groupe organisé avec des Personnes Déplacées Internes et des acteurs civils et politiques dans quatre villes du Burkina Faso. Il décrypte l'impact du terrorisme sur les dispositions relationnelles et les actions de solidarité des populations et de l'État. Depuis l'année 2014, la récurrence des violences terroristes provoque de la détresse et des déplacements de populations. Le sursaut de solidarité exprimé en réponse aux conséquences du terrorisme se caractérise par une flexion de repli sur soi communautaire pour les solidarités "naturelles" et par une susceptibilité idéologique, politique et militaire pour les solidarités "artificielles". Le mode de gestion des solidarités constitue à la fois une source, un antidote et un remède au terrorisme.

Mots clés : Solidarité, terrorisme, groupes armés, politiques publiques, État, Burkina Faso.

SOLIDARITY THROUGH THE PRISM OF TERRORISM

Abstract : This article analyses the phenomenon of terrorism in Burkina Faso from the perspective of solidarity. The study of terrorism in the world experienced a major turning point after the attacks of 11 September 2001 in the United States. As problematic as it is, the concept of 'terrorism' suffers from an epistemological ambiguity in the sociological, political, diplomatic and humanitarian fields. The phenomenon of 'terrorism' is therefore understood in terms of the sociological reconfigurations of populations, the positioning of state actors, and the interests that unite or divide them. In this study, the transformations of the expressions of solidarity produced by terrorism constitute a channel for understanding this phenomenon. Using a qualitative approach, this study is based on semi-structured interviews and a focus group with internally displaced persons (IDPs) and civil and political actors in four cities in Burkina Faso. It deciphers the impact of terrorism on the relational dispositions and solidarity actions of the populations and the state. Since 2014, the recurrence of terrorist violence has caused distress and displacement of populations. The surge of solidarity expressed in response to the consequences of terrorism is characterised by a bending towards community withdrawal for 'natural' solidarity and by ideological, political and military sensitivity for 'artificial' solidarity. The way in which solidarity is managed is at once a source, an antidote and a remedy for terrorism.

Keywords: Solidarity, terrorism, armed groups, public policy, state, Burkina Faso.

Introduction

Le Burkina Faso est un pays sahélien situé au cœur de l’Afrique de l’Ouest. Il s’est longtemps illustré comme un pays marqué par des caractéristiques de bon vivre ensemble et d’hospitalité (Studio Yafa, 2020). Divers acteurs politiques ont impulsé une logique de capitalisation et de mutualisation des richesses culturelles des régions du territoire dans l’optique de renforcer le vivre-ensemble et traduire, dans un sens sentimental et d’acceptation mutuelle (Paulme, 1939), l’appartenance à la même nation. Avec le Président Thomas Sankara des initiatives fortes ont été impulsées dans ce cadre pendant la période révolutionnaire de 1983 à 1987. Trois langues nationales sur une soixantaine de langues locales (Yoda, 2010) ont été valorisées : le *mooré*, le *dioula* et le *fulfuldé*. L’appellation du pays “Burkina Faso” a été construite à partir d’une composition de ces trois langues. Le mot “Burkina” traduit le caractère “intègre” en langue *mooré*. Le mot “Faso” est emprunté à la langue *dioula* et signifie “patrie”. Le mot “burkinabè” qui est une combinaison de termes *mooré* et *fulfuldé* désigne l’habitant ou le citoyen du Burkina Faso (Jeune Afrique, 2007). Ces dispositions mettent en relief une volonté de brassage des populations et des sociétés qui vivent sur le terroir du Burkina Faso. Outre ces actions construites par une volonté politique, le Burkina Faso se définissait à travers des schèmes d’interactions intercommunautaires appelées tantôt “parenté à plaisanterie” (Mauss, 1926) tantôt « alliances cathartiques » (Griaule, 1948), tantôt enfin « alliances à plaisanterie » (Camara, 1992; Fouéré, 2004; Sissao, 2002) qui, sur le plan local, se traduisaient notamment par le « “*senakuya*” (dioula), le “*rakiire*” (mooré) et le “*hoolaare*” (fulfuldé) » (Hagberg, 2006). Cette volonté politique s’est exprimée à travers d’autres dispositions et mécanismes tels que la création d’une semaine nationale de la culture avec une valorisation des richesses culturelles de toutes les régions du pays (AA, 2022) ; la dynamisation des éditions du Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) qui médiatisent des schèmes de l’imaginaire socio-anthropologique du Burkina Faso et d’ailleurs (Ayetan, 2017; Sawadogo, 2022) à travers des films comme *Buud yam* et *Wenkuni* du réalisateur Burkinabè Gaston Kaboré (Institut français, 1997), *Sya le rêve du python* du Réalisateur Dani Kouyaté (Africultures, 2001). Toutes ces réalités construisent et entretiennent les matériaux de l’attachement à une appartenance commune et à un vivre-ensemble dans une philosophie de la complémentarité et de l’entraide mutuelle, synthétisée par un proverbe moaga qui dit que « *l’homme est un remède pour l’homme* » et par cet autre proverbe africain qui stipule que « si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble » (Lavialle in Mengès-Le Pape, 2021, p. 145). Elles contribuent à conjuguer les efforts et les sentiments nécessaires pour la construction d’une solidarité nationale tant sur le plan collectif qu’individuel. Un élan de capitalisation d’une « solidarité mécanique » (Durkheim, 1998) au service de la patrie se dessinait, soutenu par une dynamisation de la « solidarité organique » dans l’État-nation du Burkina Faso.

A partir de 2012, une autre étape s’est présentée dans la trajectoire sociopolitique du Burkina Faso. Le terrorisme considéré en un premier temps lointain sur le plan géographique par des citoyens burkinabè, puis proche de leur vécu quotidien a commencé par susciter de la perplexité, de la préoccupation et ensuite de l’inquiétude sur le plan de la cohésion et des interactions culturelles au Burkina Faso (International crisis group, 2016). L’invasion du Mali voisin par les terroristes, avec un cortège de réfugiés à la frontière du Burkina, n’a pas laissé les Burkinabè indifférents. Viendront ensuite les chocs successifs de l’attentat du Capuccino et de l’attaque de l’État-Major des forces armées et de l’Ambassade de la France en plein jour. Un traumatisme accompagné d’une psychose s’installe et est entretenue par une spirale ininterrompue de violences meurtrières (Crisisgroupe, 2017). Les diverses

parties du territoire Burkinabè, jadis marquées par un caractère paisible, sont touchées par une crise sécuritaire, qui a pour conséquences de fragiliser le vivre-ensemble et la vie socio-économique. L'instabilité et la précarité affectent tant les institutions étatiques que les populations. Le constat est là : le sentiment et les expressions de solidarité sont éprouvées : méfiances et suspicions mutuelles dans et entre les corps des forces de défenses et de sécurité, en dénote la confusion autour des conditions dans lesquelles s'est produite l'attaque de la gendarmerie de la ville d'Inata par les terroristes (Courrier international, 2022) ; détériorations des relations intercommunautaires dans la localité de Yirgou (située au centre-nord du Burkina Faso) suite à des attaques perpétrées par les terroristes (Kanzié, 2021) et de Solhan (La Croix, 2021). L'environnement social est caractérisé par la peur : la peur des terroristes, la peur de l'autre potentiel terroriste ou complice de terroriste. La philosophie intrinsèque de la solidarité traditionnelle contenue dans les proverbes (Lavialle in 2021, p. 145) est menacée dans ce contexte : *l'homme peut-il être un remède pour son prochain dont il a peur ? Peut-il oser vouloir aller loin en choisissant de marcher ensemble avec autrui qui pourrait se révéler une menace pour sa vie ?*

Face à une telle situation, des appels aux sursauts positifs sont distillés à travers des discours dont le maître mot est l'appel à la solidarité nationale (Nabaloum, 2022). Divers scénarii de renforcement de la solidarité "mécanique" et "organique" sont projetés tantôt prescriptifs tantôt expérimentaux dans l'optique d'une réponse au phénomène toujours plus préoccupant d'un terrorisme désintégréateur du social au Burkina Faso.

Quelles reconfigurations le phénomène du terrorisme suscite-t-il sur le plan de la solidarité au Burkina Faso ?

Les questions secondaires sont les suivantes : Quelles sont les formes d'expression sociale de la solidarité au Burkina Faso face au terrorisme au Burkina Faso ? Quels sont les positionnements officiels de l'État burkinabè en matière de solidarité nationale face à la manifestation du terrorisme ? Quelles sont les formes d'expressions partenariales de l'État burkinabè en matière de solidarité face au terrorisme ?

L'Objectif de cette étude est d'analyser les expressions des solidarités dans le contexte du terrorisme au Burkina Faso. Les objectifs spécifiques sont les suivants : Analyser les expressions sociales des solidarités dans le contexte du terrorisme ; décrypter les expressions étatiques en matière de solidarités nationales dans la lutte contre le terrorisme ; scruter les choix d'options partenariales de l'État burkinabè sur le plan militaire et humanitaire face au phénomène du terrorisme.

Pour atteindre ces objectifs l'hypothèse suivante est formulée : le terrorisme en cours au Burkina Faso opère une forme de contraction dans l'expression des solidarités au Burkina Faso. Elle est portée par trois hypothèses secondaires. Hypothèse 1 : La solidarité dite "naturelle" occupe une place prépondérante dans la réponse sociale face au terrorisme. Hypothèse 2 : Les politiques officielles de solidarité sont ambiguës vis-à-vis des Populations Déplacées Internes. Hypothèse 3 : La réponse partenariale de l'État face au terrorisme est imprécise et rigide.

La présente étude s'articule autour d'un cadre théorique, méthodologique et littéraire, des résultats et d'une discussion.

La sociologie et les sciences politiques constituent les champs disciplinaires de ce travail de recherche qui convoquent les théories des politiques publiques, de la gouvernance et de la coopération internationale humanitaire.

1. Cadre méthodologique, théorique et littéraire

1.1. Contexte

Les manifestations du terrorisme au Burkina Faso depuis l'année 2014 produisent des conséquences sur le plan sécuritaire et humanitaire. La quasi-totalité du territoire est marquée par des risques d'attaques. La carte suivante en donne une illustration.



Carte de sécurité Burkina Faso 10 octobre 2022

Source : Site de l'Ambassade de France

Les chiffres des conséquences du terrorisme sont les suivants au 30 novembre 2022 : 1 810 105 personnes déplacées sont enregistrées au Burkina Faso au 30 Novembre 2022, dont 60,37% sont des enfants. Sur le plan de la scolarité, 977 187 élèves sont affectés par la fermeture de 5 574 écoles en novembre 2022 (OCHA, 2022).

1.2. Cadre méthodologique et théorique

La présente étude a été réalisée sur la base d'une démarche qualitative. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de quinze (15) personnes dans les villes de Bobo-Dioulasso, de Banfora, de Ouagadougou et de Pabré. Les personnes enquêtées (quatre femmes et onze hommes) ont un âge situé entre 30 et 75 ans. Ces entretiens ont été retranscrits et traités suivant les techniques d'analyse de contenu et d'analyse thématique. Ils ont été soutenus par un focus groupe avec des Personnes Déplacées Internes et des habitants d'un quartier de la ville de Banfora. Un troisième élément de la démarche méthodologique est le recours aux sources documentaires. Pour des questions éthiques et de sécurité des personnes et des localités, le principe d'anonymisation des noms a été adopté pour les enquêtés et pour les villes et les quartiers évoqués au cours des entretiens.

Le terrorisme est un phénomène social et politique. Il a besoin d'être déconstruit à partir d'une approche théorique ouverte. Le modèle d'approche des *Critical Terrorism Studies* (CTS) (Jackson, 2007) permet une analyse transversale et dé-constructrice de ce phénomène. Le terrorisme est défini par les CTS comme un fait social. Il n'est pas un fait brut. Le socle théorique de la présente étude est le néo-institutionnalisme discursif qui « explique les processus politiques et particulièrement les politiques publiques, à la fois par les facteurs idéels-discursifs et institutionnels (...et analyse) le rôle du discours dans l'élaboration et la légitimation des politiques publiques » (Schmidt & Crespy, 2014, p. 350 352).

1.3. *Revue de littérature sur la solidarité dans le contexte du terrorisme*

Les problématiques du terrorisme et des expressions de solidarités ont connu un tournant à partir des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Une internationalisation de la prise de conscience du phénomène s'est opérée, soutenue par des mécanismes juridiques de solidarités politiques et sécuritaires. En Espagne, le contexte des attentats perpétrés par l'ETA, considéré comme une organisation terroriste, a connu des dispositions de solidarité envers les victimes.

« Dans ce contexte de prise de conscience nationale de la nécessité de lutter de façon unie, par-delà les conflits partisans, contre le terrorisme "etarra", fut (...) adoptée en 1999, sous la présidence de José María Aznar, la première loi nationale de solidarité envers les victimes du terrorisme par un Parlement unanime. Cette loi marque une rupture dans le processus de reconnaissance sociale des victimes de l'ETA, désormais systématiquement indemnisées et considérées comme dignes de recevoir le respect, l'admiration et l'affection pour toujours du peuple espagnol » (Baby, 2016, p. 98).

Aux États-Unis, en réaction aux attentats du 11 septembre 2001, l'OTAN et le Conseil de sécurité de l'ONU se sont impliqués dans les dispositifs de gestion de la situation et de réponse à la terreur islamiste.

« La « guerre contre le terrorisme » ou « contre la terreur » désigne le concept géopolitique développé par l'administration américaine au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 pour établir et organiser la solidarité internationale face au péril constitué par la montée du terrorisme islamiste. Cette solidarité s'est exprimée au sein de l'OTAN dès le lendemain du 11 septembre, faisant jouer la clause de solidarité de l'article 5 du traité de Washington, en considérant que les attentats constituaient une attaque contre les dix-neuf pays de l'Alliance. Le 28 septembre, le Conseil de sécurité des Nations-Unies votait la résolution 1373, appelant les États à une coopération accrue dans la prévention et la répression du terrorisme international et à la mise en œuvre de mesures supplémentaires pour prévenir et réprimer sur leur territoire, par tous les moyens licites, la préparation et le financement de tout acte terroriste » (Bras, 2007, p. 1).

Le Sahel constitue un foyer de violence terrorisme dont la particularité se trouve dans la rapidité de propagation du conflit et l'urgence des expressions de solidarités nationales et internationales.

« Les populations du Sahel partagent une préoccupation commune : l'augmentation de la violence, la détérioration de la situation sécuritaire dans la région, et son impact sévère sur les communautés, les sociétés et les économies. Le terrorisme constitue une véritable gangrène pour les pays de la sous-région, surtout pour le Burkina Faso. Les attaques terroristes sont tellement récurrentes que lorsqu'une journée passe sans qu'une attaque soit signalée, c'est un soulagement énorme (...)

Les groupes terroristes au Burkina Faso, au Mali et au Niger se concentrent sur les problèmes des communautés locales et exploitent les divisions communautaires et les vulnérabilités (Kounestron & Ganabo, 2021, p. 6).

Le concept de solidarité a été théorisé par le Sociologue Émile Durkheim à travers sa distinction entre une « solidarité mécanique » et une « solidarité organique » (Durkheim, 1998).

La « solidarité mécanique » caractérise les « sociétés du passé » (Ibid. 1998) et se fonde sur la ressemblance et l'égalité. Ces *sociétés du passé* sont appelées communautés (*gemeinschaft*) par Ferdinand Tönnies (Dubar, 2013, 2015)). Elles constituent des groupes humains « à forte cohésion de par les liens affectifs et culturels noués entre ses membre » (Mengès-Le Pape, 2021, p. 146). La « solidarité organique » relève des « sociétés modernes » portées par une différenciation et une inégalité.

Salas (2017) relève que la solidarité mécanique « a survécu au temps où elle a été confinée par Durkheim » (Salas, 2017)

Les deux variantes du concept de solidarité (ressemblance/différence) sont à déconstruire. De quelle ressemblance et de quelle différence s'agit-il ? Il s'agit d'une part d'une ressemblance interpersonnelle assumée et d'autre part d'une différence intercommunautaire prise en charge à travers la « division du travail ». Dans ce sens l'acceptation de la différence se conjuguent avec une exigence de justice dans une société inégale. Et c'est dans ce sens également que se situe l'assertion de Arato et Cohen : « *Le principe de la solidarité perd son caractère ethnocentrique lorsqu'il devient partie d'une théorie universelle de la justice et est construit à la lumière de l'idée de la formation de volonté discursive* ». (Cohen & Arato, 1999, p. 382).

La définition de la solidarité par Durkheim se caractérise par une dichotomie que n'épousent pas les sociologues Hondrich, et Koch-Arzberger (1992) qui prennent uniquement en compte l'approche organique et définissent la solidarité comme étant un ensemble de « *liens sociaux qui existent malgré la différence, malgré l'inégalité, (cela) présuppose donc la différenciation sociale* » (Hondrich & Koch-Arzberger, 1992, p. 13).

Christian Lavielle (2021) considère comme étant des « solidarités naturelles » la solidarité mécanique, la solidarité familiale, la solidarité professionnelle, et « la solidarité entre les membres des diverses corporations et/ou confréries » (op. cit. 2021, p. 152). Et parlant de la solidarité produite par la politique de l'Etat qualifiée de « solidarité artificielle », il souligne qu'elle est impulsée sur la base d'une mobilisation des ressources des individus dans l'optique d'une « redistribution des richesses dans l'optique d'une justice sociale (...) sur le fondement d'un contrat social, (au profit) de la population inscrite sur le territoire ou il (l'Etat) exerce sa souveraineté » ((ibidem 2021). L'aspect idéologique de la politique publique de solidarité de l'Etat est soulignée : « La solidarité qu'il met en œuvre est abstraite, le produit d'un calcul, d'une idéologie qui, selon les gouvernants, confèrera à cette solidarité une portée variable » ((ibidem 2021).

Qu'en est-il de la théorie de la solidarité dans un contexte de choc comme celui du terrorisme ? Salas Denis distingue deux grands espaces temporels qui déconstruisent le mécanisme de la solidarité.

« À court terme, plutôt que d'une « solidarité nationale » (la plus immédiatement visible), il convient de parler de « paliers de solidarités » dans le but de recoudre les liens d'une communauté profondément déchirée par les attentats. À plus long terme, les divisions apparaissent entre la raison d'État et les exigences de vérité portées par les victimes, ce qui tend à remettre en cause l'élan de solidarité initial sans que faiblisse l'unanimité de tous contre l'agression subie. » (Salas, 2017, p. 161-171)

Streiff-Fénart (2021) souligne une dichotomie à travers les discours d'acteurs concernant la solidarité dans des contextes de crises sociales : « ambiguïté des appels à la solidarité entre ouverture et protectionnisme (solidarité avec et solidarité contre), (...) différentes conceptions du rapport Nous/Eux qui les soustendent, (...) contradictions internes entre les valeurs que ces acteurs mobilisent pour traduire leur conception de la solidarité et leurs pratiques politiques ou militantes » (Streiff-Fénart, 2021).

Les médias constituent un outil important de fabrique de la solidarité sous ses formes diverses. Le type de traitement et le degré d'attention portés les chocs sociaux ou politiques peuvent, sur le plan cognitif, éclairer ou pas les opinions. Nguessan et Maomra (2016) relèvent une sorte de discrimination médiatique dans le traitement des attentats terroristes dans le monde qui reflète une « *solidarité sélective...(qui) peut avoir un impact négatif sur l'harmonisation des relations interculturelles.* » (Nguessan & Maomra Bogui, 2016)

Ainsi il y a des « *crises dites oubliées à cause de leur faible visibilité médiatique (...)* » et des crises à « *forte mobilisation des médias...* » (Keita, 2009, p. 15).

Situant la solidarité dans un contexte français et global, ZOLL distingue une solidarité politique qui consiste en « *une politique redistributive en faveur des populations défavorisées* » et une « *solidarité humanitaire* » qui « *...met en jeu une compassion très médiatisée pour les victimes, mais aussi une remarquable aspiration au don librement consenti, et même un sens social très développé (...)* » (Zoll, 1992).

Ulrich Beck (2008), quant à lui, projette la solidarité dans un contexte d'interdépendance financière, sanitaire et écologique en la définissant de la manière suivante : « *Tel est le sens profond de l'idée de solidarité : nous ne formons qu'une seule humanité et nous sommes solidaires de tous nos contemporains comme de toutes les générations futures.* » (Beck et al., 2008; Blais, 2008, p. 9-24). Il souligne une solidarité intergénérationnelle et intra-générationnelle.

Ulrich Beck conclut qu'il « *reste à trouver l'articulation entre la solidarité politique et les solidarités interindividuelles, ou encore entre ce que Jean Duvignaud appelait « les liens de cœur » et « les liens de raison »* » (Beck cité Blais 2008, p. 8).

La solidarité d'État est impulsée sous la forme de politiques publiques censées avoir de l'efficacité pour la société. Le concept de politiques publiques porte des actions conçues et des effets attendus et inattendus qui en découlent : « *Public Policy is the set of activities that governments engage in for the purpose of changing their economy and society (...)* The study of public policy is understanding what governments do and their effects on citizens¹ (Peters, 2015).

Richards, Smith et Zittoun, définissent la politique publique comme un « *ensemble d'actions qui fait sens et qui s'organise autour d'orientations* » (Richards & Smith, 2002, p. 1; Zittoun, 2017, p. 9).

2. Résultats

2.1. Le terrorisme interroge et bouleverse la solidarité

« *La solidarité se vivait entre pauvres avant le terrorisme* » (Un associatif trentenaire).

La solidarité mécanique dite « naturelle » est revisitée dans les réflexions sur la gestion des conséquences du terrorisme et dans la recherche d'une sortie de crise. Les relations sociales sont décryptées sous l'angle de la solidarité. Les relations sociales sont perturbées par l'avènement du terrorisme.

2.1.1. Perceptions sur le terrorisme et sur ses conséquences.

Le terrorisme se présente comme un conflit d'un type nouveau dont les populations s'efforcent de se faire une idée. Les représentations cognitives qui en sont faites définissent le phénomène dans ses causes premières et dans les conséquences politiques, et socio-économiques.

Le terrorisme convoque plusieurs niveaux et plusieurs dimensions du fonctionnement de la société. Cette caractéristique perturbe cognitivement les populations qui n'étaient pas habituées à un tel type de conflit. C'est ce qui ressort de cette réflexion d'un enquêté qui définit le terrorisme au Burkina Faso sous des facettes différentes.

« *Terrorisme d'état : Le régime Compaoré sape le régime KABORE. Terrorisme religieux : meurtre de prêtres, enlèvement de religieux. Conflit intercommunautaire : conflit à Yirgou. Terrorisme pluriel. Des groupes de bandits profitent de la situation. Un phénomène complexe* » (Associatif trentenaire).

¹ « *Les politiques publiques sont un ensemble d'activités que le gouvernement engage dans le but de changer leur économie et leur société (...). L'étude de la politique publique consiste à comprendre ce que les gouvernements font et leurs effets sur les citoyens* ».

La pluralité des dimensions du terrorisme en cours au Burkina Faso suscite des conséquences nombreuses sur plusieurs secteurs de la vie des citoyens et du vivre ensemble. Le terrorisme suscite la peur, et cultive la terreur principe moteur de toutes les autres conséquences. Dans ce contexte la peur paralyse la vie sociale et produit de la violence. C'est dans cette logique que se déclinent un certain nombre de conséquences du terrorisme :

« (...) recul de l'économie à cause du manque de stabilité. « Au Burkina, s'orienter c'est rechercher le centre ». Le délitement du tissu social. Une méfiance entre les communautés, stigmatisation de certains groupes ethniques ; la peur de l'étranger, de l'inconnu (...) La plus grande conséquence, ce sont les populations déplacées internes : Elles sont visibles. Elles sont vulnérables et suscitent de la compassion» (Associatif trentenaire).

L'expression « Populations Déplacées Internes » (PDI) désigne l'ensemble des personnes contraintes de partir de leurs localités d'origine à la recherche d'espaces géographiques et sociaux stables en vue de réorganiser leur vie d'une manière plus sereine. Ces populations sont affectées par le phénomène du terrorisme et sont considérées comme des victimes de ce conflit. Toutefois de nombreux citoyens sont convaincus que le terrorisme se propage grâce à l'action de complices des groupes armés se cachant au sein des populations qui se déplacent vers d'autres horizons du Burkina. Un sentiment de méfiance est nourri par des citoyens à l'égard des « Populations Déplacées Internes » considérées à la fois comme des victimes et de potentiels complices du terrorisme. Dans ce contexte, "l'autre" est vu comme un potentiel terroriste qui suscite la peur :

« Les PDI sont vues comme une source de menace pour le Pays. Des infiltrés sont parmi les PDI. Une vieille femme PDI au marché de Singrin (Pabré) qui a demandé de consulter son compte orange money avait 2 millions. La gendarmerie après enquêtes a trouvé qu'elle a pactisé avec les terroristes. » A Koomê, dans une maison louée il y a deux trois mois (par des PDI), la gendarmerie est venue faire sortir des armes lourdes parce qu'elles pactisaient avec les terroristes (Associatif trentenaire).

Un sentiment ambivalent accompagne les personnes affectées par le terrorisme. La compassion précède et accompagne la méfiance produite par la peur des attaques de groupes armés terroristes. Ce sentiment ambivalent affecte les dispositions individuelles et institutionnelles d'accueil et de prise en charge des victimes du terrorisme.

« Il faut leur trouver de l'emploi, mais accueillir aujourd'hui demande du courage. On ne connaît pas les tenants et les aboutissants de cette situation. C'est une difficulté : la peur de l'autre paralyse si bien que beaucoup se réservent de les employer dans les entreprises, dans les maisons.... Il y a deux semaines, circulait dans les réseaux sociaux, la photo d'une dame qui habitait dans la cour d'un militaire de Singrin et qui en fait était la femme d'un chef terroriste recherché. C'est après la mort du terroriste que les militaires ont fait des recherches et se sont rendu compte qu'elle s'était mise en couple avec ce militaire. J'ai vu la photo de la femme recherchée. Même si l'information n'est pas vraie, elle fragilise l'accueil des PDI, car tu peux accueillir la femme d'un terroriste sans te rendre compte» (Associatif trentenaire).

Des perceptions exprimées (traduites) sur la nature du conflit terroriste au Burkina Faso et sur ses conséquences, il ressort une délicate confusion entre une disposition de compassion et une méfiance produite par la peur communiquée par l'expérience vécue ou partagée des violences inhérentes au terrorisme. L'élan de solidarité est alors réinterrogé.

2.1.2. Les facettes de la solidarité sociale in situ en contexte de terrorisme

La solidarité a une fonction de renforcement du tissu social et du vivre ensemble dans la société. Elle est le moteur premier d'une assurance sociale. Comment est-elle définie dans le contexte particulier du terrorisme au Burkina Faso ? Et quels sont les divers positionnements adoptés sur le plan de la solidarité sous ses diverses formes ?

2.1.2.1. Regards sur la solidarité :

La solidarité est vue comme un élan et une disposition intérieure qui détermine le regard et le comportement envers autrui. Elle détermine la capacité pour la personne humaine de se projeter dans la personne et dans la situation de son semblable. C'est une telle perspective qui est mise en relief dans cette définition que donne à la solidarité cette personne interviewée :

« Elan du cœur qui nous fait compatir à la difficulté et nous porte à lui prêter un secours. C'est un élan du cœur vis-à-vis de la détresse d'une personne vulnérable. C'est une valeur sociale qui sert de ciment pour la vie sociale. Elle fait qu' je me reconnais en l'autre, son problème est le mien, ses craintes et ses espérances sont les miennes. C'est celle qui fédère les personnes et qui sont les fondements de la société. Ciment pour les relations communautaires et les relations interpersonnelles. Valeur humaine, élan du cœur, valeur sociale, ciment des relations interpersonnelles ». Pierre ILBOUDO.

Le même enquêté situe la famille comme le premier cadre d'inculcation de la solidarité. Elle est enseignée à travers le processus de socialisation primaire c'est-à-dire à travers l'éducation reçue en famille. Elle est présentée comme une disposition, une valeur humaine individuelle et sociale. C'est à partir de là qu'elle peut inspirer d'autres niveaux et formes d'expressions.

«La solidarité est une valeur sociale : Il n'y a pas de besoin de l'organiser. Comme valeur sociale, la solidarité s'apprend en famille, dans le quartier, par les parents, par les aînés en âge, à l'échelle de l'Etat, il y a des organismes qui essaient de répondre aux besoins des communautés vulnérables. Mais c'est en s'inspirant de ce qui se fait spontanément que les gens peuvent se mettre ensemble pour subvenir aux besoins des nécessités. La solidarité ne s'organise pas dans les bureaux (...) la vraie solidarité c'est l'élan du cœur, car sans cet élan du cœur, on finit par détourner les biens qui reviennent aux PDI » (Un trentenaire, volontaire chargé de la prise en charge des PDI).

La conclusion de cette réflexion opère une distinction entre une solidarité naturelle et une solidarité artificielle entre une valeur inspiratrice et des dispositions inspirées, entre une solidarité "naturelle" et une solidarité "forgée".

C'est sur ce registre qu'une distinction contextualisée de la solidarité est opérée concernant le type d'accompagnement social dont les populations affectées par le terrorisme font l'objet de la part des autres citoyens.

« La solidarité mécanique est plus vécue dans le contexte du terrorisme. N'eut été l'hospitalité des populations pauvres, les PDI seraient parties ». (Un trentenaire, volontaire chargé de la prise en charge des PDI).

Cet enquêté attribue un rôle déterminant de la solidarité des populations de faibles conditions économiques dans la prise en charge des PDI. Il souligne une solidarité mécanique plus visible en lien avec le phénomène du terrorisme.

2.1.2.2. Postures contrastantes face aux besoins de solidarité

La solidarité dans le contexte du terrorisme au Burkina Faso se présente comme un prisme qui interroge diverses postures d'acteurs de la société civile et de la classe politique. Sur le plan de la solidarité à l'endroit des victimes du terrorisme, les liens de parenté sont convoqués en première ligne par les populations. La *solidarité familiale* au sens large est mise en œuvre pour venir en aide à ceux qui sont touchés par les attaques terroristes.

« L'accueil de beaucoup de PDI se fait dans leurs propres (grandes) familles (qui n'hésitent pas à céder des maisons aux PDI (...)) En périphérie les populations ont cette solidarité ouverte en donnant leurs terres et leurs maisons pour les PDI » (Un trentenaire, volontaire chargé de la prise en charge des PDI).

Le détail sur la solidarité vécue en « périphérie » de la ville de Ouagadougou, qui évoque la solidarité mécanique, signifie qu'une différence de solidarité a été notée entre les quartiers se situant au centre des villes et ceux qui sont périphérie. La *solidarité en "périphérie"* est qualifiée de « solidarité ouverte » et signifie que dans sa perception, la solidarité en centre-ville est différente.

Sur le registre des liens de parenté, la logique de la "parenté à plaisanterie" est mise à profit pour assurer une relation harmonieuse et un accueil convivial des populations fuyant les zones investies par les groupes armés terroristes. Les traditions du Burkina Faso veulent qu'entre les parents à plaisanterie il y ait des relations conviviales et harmonieuses. C'est ce que rappelle ce responsable religieux : « *Le mécanisme de la parenté à plaisanterie a été mis à profit et a servi à bien d'endroits* » (Un septuagénaire, responsable religieux). C'est une forme de solidarité et de convivialité fortement recommandée par les traditions locales. Elle s'illustre comme une "solidarité de plaisanterie" et se présente comme une *première forme de "solidarité contrainte"* par le type de liens traditionnels existant entre certaines grandes familles culturelles.

Une *deuxième forme de "solidarité contrainte"* s'illustre dans le comportement des populations locales envers les personnes victimes des attaques des groupes armés. Une contrainte commandée par la conscience qu'un jour, les populations qui assistent les autres pourraient être amenées un jour à avoir besoin à leur tour d'une forme d'aide. Cette logique de solidarité comporte une auto-projection de l'assistant dans la situation de l'assisté. Elle peut être qualifiée de "solidarité d'auto-projection". Quant aux catégories économiquement aisées, elles partagent afin de ne pas être de potentielles cibles d'actes de banditisme : « *Les populations se sentent condamnées à être solidaires. Même les riches se disent que s'ils ne donnent pas, ils seront pillés. Un regain de banditisme se remarque d'avantage : braquage, vols....* » (Un trentenaire, volontaire chargé de la prise en charge des PDI).

Un sentiment ambivalent inhérent à la problématique de la solidarité est souligné s'illustrant tantôt par une présence d'une solidarité exprimée, tantôt par un repli sur soi. Des populations qui ne se connaissaient auparavant sont amenées à se positionner les unes par rapport aux autres dans le site d'accueil où elles se retrouvent.

« *Les PDI sont amenées à s'accepter et vivre ensemble. Mais en fin de compte elles ne sont pas aussi solidaires car elles amassent pour elles-mêmes sans être charitables vis-à-vis des autres. Cela décourage parfois certaines personnes qui ne veulent plus les aider parce qu'elles ne sont pas capables elles-mêmes de s'entraider* » (Un trentenaire, volontaire chargé de la prise en charge des PDI).

Cette réflexion souligne d'une part la présence d'une disposition à l'acceptation mutuelle qui constitue une condition de la solidarité et d'autre part un élan d'appropriation individuelle des biens dans le site d'hébergement où elles se retrouvent.

Ce constat du manque de solidarité entre les victimes du terrorisme a été souligné également sur un autre plan. Le manque de partage fait place à une usurpation des biens destinés à l'ensemble des personnes victimes du terrorisme. Certains PDI savent utiliser à leurs propres fins le système de l'aide destinée à tous. C'est qui ressort de cette réflexion.

« *Toutefois il y a une solidarité qui tire profit de ces populations : détournement... Des PDI détournent et vendent les lots destinés aux PDI. Des responsables fraudent, détournent, narguent certaines populations (non affectées par le terrorisme) notamment pendant les périodes de soudures où elles ont toujours à manger. Cela crée des tensions, des jalousies* » (Un trentenaire, volontaire chargé de la prise en charge des PDI).

Une *solidarité communautaire* a été observée dans la région du Sud-Ouest accompagnée d'un positionnement d'adversité affichée contre une communauté culturelle considérée comme porteuse de la propagation des attaques armées terroristes dans la région concernée. Dans ce contexte la solidarité est renforcée entre les membres de la communauté locale mais dans

une logique de mise au banc d'une communauté d'éleveurs désignés comme les complices des groupes armés. Une sorte de solidarité de frontière est ainsi recherchée.

« Une solidarité est en œuvre au niveau des lobis qui s'organisent contre les terroristes considérés comme des peulhs. Un nouveau cheflobi a été installé pour renforcer la solidarité. Cela constitue une sorte de replis sur soi » (Un septuagénaire, responsable religieux).

Une dernière posture évoquée met en exergue une absence de compassion vis-à-vis des conséquences des violences terroristes. Cette posture est soulignée dans la capitale du Burkina Faso et caractérise une logique de comportement de populations dans cette localité. Elle est mise en relief dans l'optique d'un appel à une prise de conscience générale de la gravité de la situation d'insécurité dans laquelle se trouve le Burkina et d'un sursaut de solidarité nécessaire pour une réponse au terrorisme.

« On ne pense qu'à nous...des gens meurent ailleurs mais à Ouagadougou on fait la fête La solidarité a disparu au Burkina Faso, ayez pitié des gens, ayez pitié de la jeunesse, ayez pitié des enfants. Qu'est-ce qu'ils ont fait, ces villageois-là pour que quand le soleil tombe eux ils se retrouvent dans les grottes, dans les arbres ? Ils quittent le village. » (Le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORE dans son discours du 13 novembre 2022)².

Cette réflexion tirée de son adresse aux acteurs de la classe politique interpelle non seulement les populations de la ville de Ouagadougou mais également les responsables politiques du Burkina Faso.

Les représentations de la solidarité et les divers positionnements sociaux qu'elle inspire et suscite dans le contexte du terrorisme au Burkina Faso traduisent l'impact de ce dernier phénomène sur la solidarité. Ces représentations de la solidarité comportent un réflexe de recherche de sécurité et d'assurance dans le noyau familial ou parental de référence. Une forme de retour vers un cercle nucléaire rassurant. Qu'en est-il sur le plan politique ?

2.2. *Solidarité de l'État : une ambiguïté dans les politiques nationales de solidarité*

L'État Burkinabè est concerné à un double titre par la crise terroriste en cours sur son territoire. Non seulement ses symboles et institutions sont la cible privilégiée des attaques armées, mais également sa responsabilité régaliennne à assurer la protection sociale et militaire des populations est particulièrement convoquée dans ce contexte de terrorisme. Les dispositions politiques de redistribution et de sécurité sont particulièrement attendues par ses citoyens qui peinent à en avoir la bonne clé de lecture. Quelles priorités se dégagent de l'action gouvernementale dans ce contexte de terrorisme ? Et quelles représentations en sont faites par les citoyens ?

2.2.1. *Les politiques publiques de solidarité dans le contexte du terrorisme*

La solidarité institutionnelle et politique impulsée par l'État est confiée au Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire. La vision politique de la solidarité met le curseur sur le développement. Elle se départit de la logique de la compassion et considère la solidarité comme une ressource de développement.

« La solidarité n'est pas un facteur de la compassion, de pitié, ou d'aumône. Elle est un facteur important de développement. C'est un facteur bien tracé, important dans l'engagement d'une communauté à aller au développement. C'est pour cela que les communistes ont pensé que dans le cadre de l'entraide les gens pouvaient avancer plus vite (...) Pour amorcer le bon développement il est important qu'un État soit un État social fort

² Le motif avancé par le Capitaine Ibrahim TRAORE pour justifier le Coup d'État qu'il a orchestré contre le régime de son prédécesseur le Lieutenant Colonel Paul Henri S. DAMIBA est la mauvaise gestion du terrorisme et de ses conséquences par ce dernier (CESA, 2022).

non seulement pour aider les plus vulnérables à monter, c'est le rôle du politique, mais aussi pour réduire les fractures sociales entre les communautés. Lorsque les fractures sociales sont réduites, la fracture inter-communauté est réduite aussi. La solidarité n'est pas une compassion, ce n'est pas le fait de distribuer du riz, du maïs. C'est un ensemble de package holistique que l'on propose à une communauté pour l'amener à être plus épanoui » (Une quinquagénaire, responsable du ministère de la solidarité et de l'action humanitaire).

Cette réflexion présente la solidarité comme une ressource immatérielle nécessaire pour éliminer le gap des inégalités qui constituent de potentielles sources de tensions, afin de parvenir collectivement à un degré de développement plus partagé. La solidarité devient alors l'antidote des fractures sociales et intercommunautaires. Elle résulte alors être à la fois une ressource et une stratégie.

Une condition est émise pour que la mise en œuvre d'une politique de solidarité d'État puisse engranger des résultats escomptés.

« Il faut que le social soit dépolitisé. Il ne faut pas dire : on va aider les gens qui nous ont votés, on va aider les gens de mon parti même s'ils ne sont pas éligibles aux programmes. La solidarité nationale doit être dépolitisée ». (Une quinquagénaire, responsable du ministère de la solidarité et de l'action humanitaire)

La politisation dont parle cette enquêtée consiste dans le fait d'exploiter les ressources dans l'optique d'une visibilité d'un parti politique au détriment de l'atteinte des résultats ciblés par les programmes de solidarité nationale. Elle s'emploie à montrer l'effet d'altération des politiques de solidarité dû à l'immixtion politique et populiste d'acteurs politiques notamment dans le contexte des priorités sécuritaires.

« Le terrorisme est venu au Burkina Faso à cause de la non-application de la solidarité nationale. Il y a eu beaucoup de frustration parce qu'il y a eu des personnes qui ont été oubliées. La vulnérabilité s'y est accrue et il y a eu des révoltes. Le sentiment de n'avoir pas été pris en compte par le décideur, le sentiment de dire que : "nous sommes pauvres pourquoi les autres sont là", la mal gouvernance, l'impression de ne pas exister et de ne pas pouvoir se faire entendre. Même si le terrorisme, au départ, (était porté) par des gens qui avaient besoin d'espace pour faire leurs trafics, ils ont été alimentés par des frustrations et par l'envie du gain facile de la jeunesse » (Une quinquagénaire, responsable du ministère de la solidarité et de l'action humanitaire)

Cette responsable du ministère de la solidarité nationale met un lien entre le manque d'application de la solidarité nationale et les facteurs favorisant le phénomène du terrorisme au Burkina Faso. La solidarité constitue à son avis l'antidote de la frustration et par conséquent du terrorisme.

Le Capitaine Ibrahim Traoré, Président de la Transition argumente dans la même direction à travers une opération d'introspection collective qu'il anime en présence des acteurs de la classe politique du Burkina Faso. Selon lui, l'avènement du terrorisme au Burkina Faso est lié à un problème de gouvernance et de manque de solidarité :

« C'est nous qui avons créé cette situation : la gouvernance. Il faut qu'on se dise cette vérité. On a tout fait pour abandonner certains peuples (du sahel) à cause de nos intérêts égoïstes. On ne pense qu'à nous. Le pays n'est pas pauvre, c'est parce qu'on est méchant ; on est méchant entre nous (...) Certains ne peuvent pas être là à souffrir pendant que d'autres sont dans leur luxe insultant »

Il ressort de ces deux précédentes réflexions que la mal-gouvernance et les diverses formes de frustrations sociopolitiques nourrissent le terrorisme. La solidarité d'État est attendue dans l'accompagnement des personnes vulnérables notamment les jeunes gens en vue d'un relèvement social et économique. Quelles dispositions prend-elle pour la gestion des conséquences multiformes du phénomène du terrorisme ?

2.2.2. L'attitude ambivalente de l'État dans la prise en charge des populations affectées par le terrorisme

« Les gens sont restés sur leur faim par rapport aux résultats et aux actions du gouvernement vis-à-vis du terrorisme » (Un septuagénaire, responsable religieux).

Face aux déplacements des personnes victimes du terrorisme, l'État a créé des sites d'accueil chargés de donner aux déplacés des lieux d'hébergement. Les critères de la détermination géographique de ces sites n'ont pas été communiqués aux citoyens ni aux PDI en particulier. Le vide d'information pousse ces derniers à exprimer une perplexité pour le fait que certaines localités n'abritent pas de sites d'accueil pour les PDI. C'est le cas notamment de la ville de Ouagadougou marquée par une présence visible de PDI qui, pourtant, ne bénéficient d'aucun site officiel. Cela est interprété comme étant le signe d'une négligence de la situation des victimes du terrorisme par les acteurs politiques. La solidarité d'État s'en trouve écorchée.

« Dans le contexte du terrorisme (...) la solidarité peut être manifestée de la part de l'État dans le but de se débarrasser de ces PDI. Une solidarité qui a un objectif de se débarrasser de ces pauvres gens. Parfois l'État ne donne pas quelque chose pour qu'elles puissent partir dans les sites bien définis. L'État ne veut pas de sites autour de Ouagadougou. » (Un trentenaire, volontaire chargé de la prise en charge des PDI)

L'interprétation de cet état de fait par ce bénévole chargé de l'accompagnement des PDI est que d'une part l'État Burkinabè n'est pas disposé à leur apporter une prise en charge minimale, d'autre part il les ignore malgré leur présence visible autour de la ville de Ouagadougou.

Les motifs donnés par les décideurs politiques dans la non-institution d'un site d'accueil officiel dans les périphéries de la ville de Ouagadougou se situent principalement sur le registre de la sécurité et de l'efficacité de la prise en charge des personnes ayant fui leurs zones d'habitations à cause des groupes armés.

« Pour des raisons sécuritaires, je n'ai pas voulu faire de sites autour de Ouagadougou : Sécurité militaire et humaine. Il y a eu beaucoup de délinquance au niveau de ces personnes. Et lorsque c'est comme ça il y a les sources d'enrôlement qui peuvent en profiter au niveau des grandes villes. Il y a également l'objectif d'atténuation de la xénophobie. Il y a aussi un problème d'effectifs des agents de suivi si bien qu'il fallait orienter les personnes vers d'autres sites au lieu d'en multiplier. Cela permettrait une meilleure gestion des ressources humaines et une bonne organisation de la prise en charge » (Une quinquagénaire, responsable du ministère de la solidarité et de l'action humanitaire)

L'argumentaire de cette responsable du ministère de la solidarité et de l'action humanitaire donne la priorité à la politique de gestion des risques sur celle de la solidarité humanitaire. Selon elle il est urgent d'assurer la sécurité de la ville de Ouagadougou, et des PDI.

Le registre des attentes des personnes "vulnérables" comporte de multiples besoins. Outre la prise en charge alimentaire et logistique, deux principaux besoins sont soulignés par cet autre enquêté dans la réflexion suivante :

« Les attentes des PDI de la part de l'État se résument essentiellement dans le fait de vouloir retourner dans leurs villages. Jusqu'à présent rien n'est fait concrètement dans ce sens. On est loin de cet objectif : le retour des PDI dans leurs lieux d'origines. Il y a aussi un accompagnement psychologique dont ils ont besoin : par rapport aux traumatismes vécus. Cela est primordial avant les autres besoins. On a beau leur donner les tonnes de riz dans leurs camps de réfugiés, ce n'est pas leur premier problème : retourner chez eux. Le rôle de l'État : préserver la souveraineté nationale » (Un trentenaire, volontaire chargé de la prise en charge des PDI).

Selon ce volontaire en charge des PDI, le plus grand besoin des victimes est le retour de la sécurité dans leurs localités d'origine afin qu'ils puissent y retourner. Le deuxième besoin

concerne la gestion des traumatismes créés sur le plan psychologique par les violences et les menaces des groupes armés. Il les présente comme des besoins primordiaux que l'État devrait prendre en considération dans la définition de la solidarité d'État à l'égard des victimes du terrorisme. L'action partenariale est un moyen d'expression de la solidarité d'État dans la gestion des conséquences du terrorisme.

2.3. *L'action partenariale de l'État Burkinabè face au terrorisme*

L'action de solidarité étatique vis-à-vis de ses populations intègre les dispositions qu'il prend sur le plan de la coopération militaire et humanitaire en vue d'une gestion efficace du terrorisme au Burkina Faso.

2.3.1. *Une coopération militaire imprécise dans la lutte contre le terrorisme au Burkina Faso*

L'impression d'une inefficacité de l'action militaire de l'État burkinabè contre le terrorisme est mise en relief dans les réflexions des citoyens. La kyrielle des attaques et leur expansion dans les diverses contrées du territoire burkinabè affecte les populations. La peur d'une aggravation de la situation sécuritaire est grande. Les citoyens ont conscience que l'action des forces armées nationales n'engranger pas de résultats rassurant malgré les dispositions mesures prises dans cette optique.

« L'État met l'accent sur les armes et mobilise des fonds pour indemniser les parents des FDS victimes. C'est à voir. Présentement du point de vue militaire, les gens sont restés sur leur faim par rapport aux résultats et aux actions du gouvernement vis-à-vis du terrorisme » (Un septuagénaire, responsable religieux).

La conscience qu'une conjugaison de forces supranationales est nécessaire pour atteindre des résultats plus essentiels sur le plan national et Ouest-africain. La nécessité d'une coopération internationale sur le plan militaire est de plus en plus perçue. Toutefois ils font le constat d'une autre réalité qui ne s'harmonise pas avec une coopération militaire dans la lutte contre le terrorisme :

« Les relations entre les états ne sont plus bonnes. C'est comme s'il y a une main invisible derrière tout cela pour déstabiliser certains états pour profiter de certains intérêts. La situation entre le Mali et la RCI. C'est comme si les autorités du RCI sont au courant de ce qui se fait au Mali. La société se disloque de quelque manière (...). L'instabilité dans la sous-région profite à certains États développés. La coopération qui devrait nous aider à sortir du terrorisme ne nous est pas profitable. Nous pouvons circonscrire les zones habitées par les terroristes : on se demande comment ils circulent, ils sont ravitaillés.... Comme s'ils ont des fournisseurs afin de pouvoir attaquer les populations. Rien n'est fait pour clarifier les termes de la coopération sous-régionale. L'instabilité semble profiter à certains acteurs tant à l'extérieur qu'à l'intérieur pour endiguer le fléau. Les gens indexent la France. Aujourd'hui, notre président est gardé par les Français à Kamboinsin. Tout cela nous inquiète et nous ne voyons pas de résultats » (un trentenaire, Enseignant d'un établissement secondaire).

Cette réflexion laisse voir entre les pays de la sous-région une divergence de perceptions et de gestion du phénomène terroriste dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Cette division ne permet pas une action commune harmonieuse et efficace entre ces pays dans la lutte contre les groupes armés terroristes. Selon l'auteur de la réflexion, cette division est instrumentalisée par les autorités internationales et par les groupes armés eux-mêmes. Cette caractéristique d'ambiguïté des relations entre les pays Ouest Africains et envers les pays occidentaux constitue un facteur paralysant ou ralentissant pour l'élan de coopération militaire efficace contre le terrorisme.

2.3.2. Partenariat humanitaire : L'affirmation de l'État souverain, un frein à l'élan de solidarité internationale ?

La coopération internationale est la pierre angulaire de la solidarité moderne, les États dans ce continuum de relations globalisées sont confrontés à la présence d'organisations humanitaires sur leur territoire. Le monde humanitaire par excellence demeurant de ce fait, la manifestation la plus exemplaire de la solidarité internationale. Les organisations internationales, les organisations régionales et les organisations non gouvernementales s'emploient à aider les victimes dans une situation d'urgence ou de secours. Elles ont pour but principal à court terme, moyen ou long terme d'apporter aux personnes vulnérables, un soutien psychologique, psychique, financier et juridique.

Le Burkina Faso, et plus précisément la région du Sahel, fait face depuis quelques années aux effets conjugués de plusieurs crises (sécuritaire, climatique et sanitaire) qui ont des conséquences humanitaires profondes³. La gravité de la crise qui sévit dans les confins des territoires de l'État Burkinabé, suscite un sentiment d'urgence vue l'importance des besoins. Une action plus forte, plus solidaire des populations victimes des actes terroristes. La tentation de l'État d'assurer la mise en œuvre de l'action humanitaire, qui est l'apanage de la solidarité moderne questionne sur cette réaffirmation d'autorité souveraine.

L'ingérence humanitaire semble être le postulat de l'État souverain lui permettant d'asseoir le respect de ses prérogatives face aux nébuleuses humanitaires. L'État dans son rôle régalien d'accompagnement des actions en direction des personnes touchées par le phénomène du terrorisme, travaille à la mise en place de mécanisme de captation de fonds de solidarité de la communauté internationale. Les leviers sur lesquels l'État mène son « modus operandi » se traduisent par :

« L'opération Nationale de distribution des vivres et du Transfert cash, l'institutionnalisation de mécanisme de solidarité (soit 61 Milliards mobilisés par l'État), l'appui-conseil au niveau des structures déconcentrées de l'État, la Cellule d'écoute de l'action sociale, le Transfert des ressources au niveau des centres de solidarité de prise en charge des personnes vulnérables » (Directrice de la solidarité du Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire du Burkina Faso)

Le souci de coordination et d'orientation de l'aide humanitaire par l'État souverain se positionne comme un contrôle de l'État sur les acteurs humanitaires solidaires à la cause des victimes du terrorisme.

« Pour les reportages (sur la situation des victimes du terrorisme au Burkina Faso) il faut que les équipes du ministère accompagnent les ONG. Il faut prendre plusieurs acteurs pour les reportages (...) Une ONG⁴ n'a pas respecté cela et ils ont été suspendus. Ils ont été suspendus trois mois. La responsable de cette ONG est venue s'excuser. Il faut se faire respecter et être juste si on est en poste de responsabilités. Ils disent que le ministère fait entrave à leurs systèmes de communication. Le droit international prévient la dignité humaine. Instrumentaliser » (Une quinquagénaire, responsable du ministère de la solidarité et de l'action humanitaire).

Cette exigence de l'État ne facilite pas la mission des acteurs de l'humanitaire devant des situations parfois considérées d'« extrême urgence ». L'État souverain affirme sa volonté de contrôler l'action humanitaire et manifeste une susceptibilité pour une divergence d'action.

³ Déclaration de Barbara Manzi, Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies et Coordonnatrice Humanitaire au Burkina Faso, Ouagadougou, le 19 août 2022.

⁴ (leFaso.net, 2021)

3. Discussion

Le phénomène du terrorisme a un effet bouleversant sur les solidarités au Burkina Faso. La solidarité organique et la solidarité mécanique sont interpellées sur des aspects donnés.

3.1. Une solidarité organique en procès par le terrorisme au Burkina Faso

La solidarité organique fait l'objet d'une remise en cause par rapport à son efficacité en termes résultats sous ses trois aspects : redistributif, humanitaire et militaire.

3.1.1. De l'efficacité des politiques publiques de solidarité

Les réflexions des enquêtés montrent que l'opinion publique du Burkina Faso se forge une sensibilité politique par rapport à la question de l'efficacité des politiques publiques de solidarité. Elle se révèle attentive à la manière dont les acteurs politiques traitent les dossiers de la gestion des conséquences du terrorisme. Elle est attentive avant tout aux conséquences des attaques terroristes sur les populations du Burkina Faso. La récurrence des attaques et la situation prégnante des PDI suscitent non seulement des réflexions mais également une volonté de contribuer à un changement sur ces deux registres.

Sur le plan de la récurrence des attaques des groupes armés les politiques publiques de solidarité sont indexées non seulement par des citoyens de la société civile mais également par des acteurs de la classe politique. Les politiques redistributives constituent des politiques publiques de solidarité. Les causes de ce conflit de type nouveau sont attribuées à des politiques redistributives non équilibrées dans le temps et dans l'espace. Les frustrations découlant du constat d'un tel déséquilibre des politiques redistributives sur le territoire burkinabè ont constitué un facteur favorisant la propagation de la violence armée au Burkina Faso. Certaines parties du territoire burkinabè étant considérées comme négligées ou « oubliées » sur le plan des investissements et du développement social et économique. L'inefficacité des politiques publiques de solidarité découle du manque d'équilibre et d'équité dans le développement social et économique des régions du Burkina Faso. Lavielle explique cet aspect par le fait du type d'idéologie inhérente aux politiques publiques de solidarité impulsées par les premiers acteurs étatiques des divers régimes politiques (Op. cit. 2021, p. 152)

Sur le plan de la gestion des conséquences des attaques des groupes armés terroristes, et particulièrement de la situation des victimes des violences armées, les réflexions mettent en relief des insuffisances dans l'orientation des investissements pour la prise en charge des PDI. L'option politique de l'État de la non-crétion d'un site d'accueil officiel des PDI dans les environs de Ouagadougou, constitue un goulot d'étranglement, pour les citoyens et les bénévoles accompagnant les PDI, dans l'analyse de la gestion des PDI dans cet espace géographique. Sur cette question, une confrontation se révèle entre une politique de sécurité prônée par les acteurs ministériels d'une part et une politique de solidarité humanitaire réclamée par les acteurs de la société civile d'autre part. La présence visible de nombreux PDI à travers plusieurs sites autour de Ouagadougou malgré l'option étatique de non-crétion de site officiel dans cet espace révèle une politique non comprise et qui n'atteint pas les résultats escomptés. La politique publique est pourtant définie par Richards, Smith (2002) et Zittoun (2017), comme étant un « ensemble d'actions qui fait sens et qui s'organise autour d'orientations » (Richards & Smith, 2002, p. 1; Zittoun, 2017, p. 9). Dans ce contexte de la politique publique de solidarité humanitaire, le sens des actions et des orientations politiques impulsées par l'État ne semble pas lisible par les acteurs de la société civile. Ces

actions ne font pas « sens » pour eux. Une action publique dont le sens n'est pas lisible laisse libre cours à des interprétations. Ulrich Beck dira qu'il « *reste à trouver l'articulation entre la solidarité politique et les solidarités interindividuelles...* ». C'est dans ce sens que Salas souligne que dans une temporalité non immédiate du début du phénomène de terrorisme « *les divisions apparaissent entre la raison d'État et les exigences de vérité portées par les victimes (des attaques terroristes)* ». Qu'en est-il des politiques publiques discontinues ?

3.1.2. *Discontinuité des dispositions politiques.*

Le terrorisme est vu comme la résultante d'une inaptitude des politiques publiques à s'articuler avec d'autres politiques ou à capitaliser les expériences politiques précédentes en vue de résultats plus probants en termes de développements. Cette lecture du phénomène du terrorisme signifie que les réponses politiques apportées respectivement par le régime du Président Roch Marc Christian KABORE et celui du Président Paul Henri DAMIBA ont été caractérisées par une logique de rupture en termes de gouvernance politique, économique, sociale et militaire dans le contexte de cette guerre asymétrique. Le motif avancé par chaque nouveau régime pour justifier son avènement est toujours relatif à l'inefficacité de la gouvernance du précédent régime. La solidarité organique étant caractérisée par la division de travail et la complémentarité entre plusieurs organes de la société, alors cela signifie que la solidarité organique impulsée par chacun des deux précédents régimes politiques a été décriée comme inapte à relever les défis du terrorisme au Burkina Faso. L'impression d'une inefficacité d'une politique publique de solidarité peut inspirer une rupture et donc une discontinuité politique. Peter souligne que "Public Policy is the set of activities that governments engage in for the purpose of changing their economy and society (...) The study of public policy is understanding what governments do and their effects on citizens"⁵ (Peters, 2015). Dans ce contexte les citoyens remettent en cause les effets

3.2. *La solidarité mécanique à la recherche d'une résilience.*

La solidarité qualifiée de "naturelle", "compassionnelle", "élan du cœur" par les enquêtés dans les entretiens de cette étude, épouse en grande partie les caractéristiques de la solidarité mécanique théorisée par Durkheim (Ibid. 1998) et par Lavielle (Mengès-Le Pape, 2021). Elle présente toutefois la particularité de ne pas se limiter uniquement entre les frontières de la communauté ou de la grande famille culturelle ou religieuse. Elle se donne pour devoir de transcender les clivages pour aborder le dissemblant. Toutefois dans le contexte du terrorisme, la solidarité dite "naturelle" vacille face au choc multidimensionnel de ce conflit au Burkina Faso. Le terrorisme pouvant être considéré comme un « fait social total » (Mauss & Fauconnet, 2002) bouleverse profondément les populations du Burkina Faso et a pour effet de susciter un élan de solidarité de type mécanique et communautariste. Des expressions d'*oligo-solidarité* s'illustrent dans le contexte de la peur et de la survie. Elles sont théorisées par Streiff-Fénart à travers les concepts de « solidarité avec » et « solidarité contre » (Streiff-Fénart, 2021).

Les expressions à petite échelle d'une solidarité de la périphérie ont été par ailleurs mises en relief dans les réflexions des enquêtés. Une solidarité qui se distingue de celle du centre de la localité urbaine encadrée par les dispositions politiques de gestion des conséquences

⁵ « *Les politiques publiques sont un ensemble d'activités que le gouvernement engage dans le but de changer leur économie et leur société (...). L'étude de la politique publique consiste à comprendre ce que les gouvernements font et leurs effets sur les citoyens* » (Peters, 2015).

du terrorisme. La solidarité de la périphérie se révèle moins ethnocentrique que dans le concept de solidarité mécanique théorisée par Durkheim (Ibid. 1998).

Les résultats de cette étude ont montré que la mal-gouvernance et les diverses formes de frustrations sociopolitiques nourrissent le terrorisme.

Conclusion

Les résultats de cette étude ont montré que le terrorisme au Burkina Faso a un effet de contraction des postures dans l'expression de la solidarité face à la crise sécuritaire qui touche le pays. La solidarité mécanique dans ce contexte est caractérisée par un élan de repli sur soi communautaire dans une logique de sécurisation familiale et à partir des ressources familiales. La solidarité organique impulsée à travers les politiques publiques de l'État présente une susceptibilité politique tant sur le plan organisationnel que sur celui de l'action militaire. Ces expressions de solidarités sont portées d'une part par la recherche de sécurité à partir du noyau familial et d'autre part par des rivalités et conflits idéologiques en matière de recherche d'efficacité dans la lutte contre le terrorisme et ses conséquences.

Ces résultats permettent d'avoir un éclairage sur le phénomène du terrorisme notamment sur son articulation avec le type de tissu social qui caractérise son espace de manifestation. Les solidarités jouent un rôle dans le renforcement ou la fragilisation du tissu social, et présentent de ce fait des leviers de compréhension et de gestion du phénomène du terrorisme.

Références bibliographiques

- AA. (2022, novembre 25). *Burkina Faso : Report de la 20^e édition de la Semaine nationale de la culture*.
- Africultures. (2001). Sia, Le rêve du python Dani Kouyaté. *Africultures*.
<https://africultures.com/films/?no=95>
- Ayetan, C. (2017, mars 3). *Au Fespaco, la foi dialogue avec les peuples grâce au cinéma*.
- Baby, S. (2016). Les victimes oubliées de la transition espagnole. *Histoire@Politique*, 29(2), 88-104. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/hp.029.0088>
- Beck, U., Bernardi, L., & Latour, B. (2008). *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*. Flammarion.
- Blais, M.-C. (2008). La solidarité. *Le Télémaque*, 33(1), 9. <https://doi.org/10.3917/tele.033.0009>
- Bras, J.-P. (2007). Le Maghreb dans la « guerre contre le terrorisme » : Enjeux juridiques et politiques des législations « anti-terroristes ». *L'Année du Maghreb*, II, 447-467. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.153>
- Camara, S. (1992). *Gens de la parole : Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*. De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783111639499>
- CESA. (2022, novembre 1). *Comprendre le dernier coup d'Etat au Burkina*.
- Cohen, J. L., & Arato, A. (1999). *Civil Society and Political Theory* (1. Aufl). The MIT Press.
- Courrier international. (2022, décembre 1). *Terrorisme. Burkina Faso : Le calvaire d'un contingent de gendarmerie pour sauver l'or d'Inata*.
- Crisisgroupe. (2017, octobre 12). *Nord du Burkina Faso : Ce que cache le jihad*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-faso-north>
- Dubar, C. (2013). Communauté et Société, F. Tönnies : PUF, Paris (2010 [1887]). 276 p. *Sociologie du travail*, 55(1), 97-100. <https://doi.org/10.4000/sdt.12578>
- Dubar, C. (2015). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin; Cairn.info. <https://www.cairn.info/socialisation--9782200601874.htm>
- Durkheim, É. (1998). *De la division du travail social* (5. Aufl). Quadrige.
- Fouéré, M.-A. (2004). *L'objet ethnologique « "Relations à plaisanterie" » dans l'espace Ouest-africain (Tanzanie) : De la construction savante d'une coutume à la restitution des situations sociales de l'Utani*. Ecole des Hautes études en sciences sociales.
- Griaule, M. (1948). L'Alliance Cathartique. *Africa*, 18(4), 242-258. <https://doi.org/10.2307/3180447>
- Hagberg, S. (2006). « Bobo buveurs, Yarse colporteurs » : Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè. *Cahiers d'études africaines*, 46(184), 861-881. <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.15412>
- Hondrich, K. O., & Koch-Arzberger, C. (1992). *Solidarität in der modernen Gesellschaft* (Originalausg). Fischer Taschenbuch Verlag.
- Institut français. (1997). *Buud yam de Gaston Kaboré*. Ifcinéma. <https://ifcinema.institutfrancais.com/fr/movie?id=03dc8c5b-b9f5-d11b-533e-a0189371ec9b>
- International crisis group. (2016). *Burkina Faso : Préserver l'équilibre religieux* (240/Africa). <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/burkina-faso/burkina-faso-preserving-religious-balance>
- Jackson, R. (2007). The core commitments of critical terrorism studies. *European Political Science*, 6(3), 244-251. <https://doi.org/10.1057/palgrave.eps.2210141>
- Jeune Afrique. (2007, mai 15). *Pourquoi le Burkina est-il le pays des Hommes intègres ?*
- Kanzié, S. (2021, février 11). *Burkina Faso - Massacres de Yirgou* [Cenoza]. <https://cenoza.org/burkina-faso-massacres-de-yirgou-2-ans-apres-les-tueries-la-justice-se-fait-toujours-attendre/>
- Keita, S. (2009). *Communication, médias et solidarité internationale : La médiatisation de l'humanitaire dans la presse française*. Université Paul Verlaine.

- Kounestron, Y. M., & Ganabo, L. K. (2021). Les entreprises minières dans la zone sahélienne, particulièrement celles burkinabé : Impact de l'Insécurité sur l'activité et retour de la paix. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 4(4). <https://www.revue-isg.com/index.php/home/article/view/773>
- La Croix. (2021, juin 5). *Burkina Faso : Au moins 160 civils tués*. <https://www.la-croix.com/Monde/Burkina-Faso-centaine-civils-tues-dune-attaque-nord-pays-2021-06-05-1201159514>
- leFaso.net. (2021, février 1). *Burkina Faso : Les activités du conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) suspendues - leFaso.net*. <https://lefaso.net/spip.php?article107940>
- Mauss, M. (1926). Parentés à plaisanteries. *Annales de l'École pratique des hautes études*, 3-21. Persée <http://www.persee.fr>.
- Mauss, M., & Fauconnet, P. (2002). *La sociologie, objet et méthode*. J.-M. Tremblay. <https://doi.org/10.1522/cla.mam.soc2>
- Mengès-Le Pape, C. (2021). *La loi de solidarité, vers une fraternisation selon la théologie et le droit*. Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole.
- Nabaloum, A. A. (2022, juillet 24).
- Nguessan, J. A., & Maomra Bogui, J.-J. (2016). *Médias internationaux, solidarité sélective et relations interculturelles : Cas des attentats de 2015 en France et en Afrique*.
- OCHA. (2022, décembre 15). *Burkina Faso : Rapport de situation*.
- Paulme, D. (1939). Parenté à Plaisanteries et Alliance par le Sang en Afrique Occidentale. *Africa*, 12(4), 433-444. <https://doi.org/10.2307/1155951>
- Peters, B. G. (2015). *Advanced introduction to public policy*. Edward Elgar Publishing Limited.
- Richards, D., & Smith, M. J. (2002). *Governance and public policy in the United Kingdom*. Oxford University Press.
- Salas, D. (2017). Face au terrorisme, quelle solidarité ? : In *Les Solidarités* (p. 161-171). Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.wievi.2017.01.0161>
- Sawadogo, P. (2022, juillet 19). *FESPACO 2023 : La délégation générale fait le point des préparatifs*.
- Schmidt, V. A., & Crespy, A. (2014). Néo-institutionnalisme discursif: In *Dictionnaire des politiques publiques* (p. 350-359). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0350>
- Sissao, A.-J. (2002). *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso : Mécanisme de fonctionnement et avenir*. Sankofa & Gurli.
- Streiff-Fénart, J. (2021). Usages et mésusages de la notion de solidarité en contexte migratoire. *Mondi migranti : 3, 2021*, 13. <https://doi.org/10.3280/MM2021-003001>
- Studio Yafa. (2020, juin 25). *Deux français saluent l'hospitalité des Burkinabè*. <https://www.studionyafa.org/790-des-francais-seduits-par-la-chaaleur-des-burkinabe>
- Yoda, L. A. (2010). Traduction et plurilinguisme au Burkina Faso. *Hermès, La Revue*, 56(1), 35-42. Cairn.info. <https://doi.org/10.4267/2042/37391>
- Zittoun, P. (2017). La fabrique pragmatique des politiques publiques. *Anthropologie & Développement*, 45, 65-89. <https://doi.org/10.4000/anthropodev.543>
- Zoll, R. (1992). *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*. Editions Kimé.